



6COM-EUROPE

LETTRE BIMENSUELLE DE 6COM.BE SUR LES PROBLÉMATIQUES EUROPÉENNES

SYNDICALISME EUROPEEN

La CES prend position sur la stratégie européenne de santé et sécurité 2013-2020

La CES rappelle que la protection de la sécurité et de la santé au travail est un droit fondamental des travailleurs, qui ne doit pas être subordonné à des considérations économiques à court terme. La CES exige que la Commission européenne prenne ses responsabilités dans le respect de l'article 153 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne qui prévoit l'harmonisation dans le progrès des conditions de travail. Elle demande que la nouvelle stratégie soit adoptée sans retard. La CES appelle également la Commission à présenter sans retard la proposition de directive bloquée depuis des années en ce qui concerne les troubles musculo-squelettiques et la révision de la directive existante sur la protection des travailleurs contre les agents cancérigènes.

[Résolution de la CES](#)

[Protection des travailleurs contre les substances cancérigènes](#)

INSTITUTIONS EUROPEENNES

Améliorer la protection des travailleurs contre l'exposition aux produits chimiques dangereux

La Commission européenne a présenté une proposition visant à améliorer la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à des produits chimiques sur leur lieu de travail. Elle entend notamment modifier cinq directives de l'Union européenne régissant la santé et la sécurité des travailleurs et, plus précisément, la protection de ces derniers face à des substances chimiques dangereuses, afin d'aligner leurs dispositions sur les dernières règles relatives à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques (règlement (CE) n° 1272/2008). La proposition de la Commission est maintenant transmise pour approbation au Parlement européen et au Conseil des ministres de l'Union.

[Communiqué de presse](#)

[Communiqué de l'ETUI](#)

Bonus et opacité des banques: l'Europe se décide enfin à agir

Le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à sceller un accord provisoire sur la réforme bancaire (dénommée "CRDIV") la plus importante depuis l'éclatement de la crise financière de 2008. Les députés européens sont parvenus à faire plier le Conseil sur deux points cruciaux du dossier législatif, à savoir: le plafonnement des bonus et la transparence des activités bancaires.

[Communiqué de presse des verts européens](#)

[Europolitique](#)

L'initiative limitant les "rémunérations abusives" largement approuvée

Les Suisses ont largement approuvé l'initiative limitant les "*rémunérations abusives*" des patrons des sociétés suisses cotées dans le pays ou à l'étranger et qui prévoit d'interdire leurs parachutes dorés. En Suisse, les initiatives – un droit donné aux citoyens suisses de faire une proposition de modification de loi – doivent être approuvées par la majorité du peuple et des cantons. L'initiative Minder, du nom de son initiateur, a été donc largement soutenue : selon la chancellerie fédérale, elle a été acceptée par 67,9 % des voix et tous les cantons ont dit "oui", ce qui est très rare. Il revient désormais au Parlement fédéral de traduire ce projet en loi.

[Initiative Minder](#)

[Le Monde](#)